

Siège Social : 36000 Châteauroux

Adresse : 2 Place des Cigarières

Date de convocation : 19 septembre 2025

Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

Réunion du Mercredi 15 octobre 2025

L'an deux mil vingt cinq

Le 15 octobre,

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Energies de L'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 10h00 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean Louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M LION

Nombre de membres en exercice : 48

Votes exprimés : Pour : 36/ Contre : 0 / Abstention : 0

Étaient présents (29)

BAPTISTA DE HORTA Carole, BERTHOUMIEUX Pierre, CAMUS Jean-Louis, CHALMAIN Eric, CHENE Jean-Pierre, CHEZEAUX Jean-Louis, DALOT Patrick, DAUZIER Claude, GLOMOT Pascal, GOURLAY Philippe, JUDALET Patrick, HUGON Jean-Yves, LANGLOIS Gaston, LEMAIGRE Patrick, LION Michel, MAUBOIS Philippe, MOREAU Jean-Michel, PERSONNE Jacques, PICOUT Laurent, RIOLET Guy, ROBIN Guy, ROUFFY Marc, TAUPIN Patrice, SLEDZ Jean, VIAUD Philippe, VIDAL Claude, VOITIER Brigitte, WUNSCH Mylène, YVERNAULT Philippe.

Étaient absents (11)

ALLARD Bernard, AUJEAN Bernard, BALSAN Charles-Henri, DEJOLLAT Daniel, FOISEL Michel, GARGAUD Patrick, LUMET Thierry, PIVOT Christophe, PRAULY Jean-Claude, SEVAULT Jean-Marc, TUAL Didier.

Étaient excusés et ont donné pouvoir (7)

AVEROUS Gil a donné pouvoir à LION Michel
DELYS Dominique a donné pouvoir à CHENE Jean-Pierre
IMBERT Tony a donné pouvoir à VIDAL Claude
LAROCHE Laurent a donné pouvoir à CHEZEAUX Jean-Louis
SAVY Philippe a donné pouvoir à LANGLOIS Gaston
SEMION Michel a donné pouvoir à DAUZIER Claude
RIES Fanny a donné pouvoir à CAMUS Jean-Louis

Était excusé (1)

BRANCHOUX Gilles.

Objet : Approbation du programme intempéries

Monsieur le Président présente le projet de création d'un programme intempéries sur le réseau ER du département selon le programme joint en annexe pour un montant de 1 666 000 € HT soit 1 999 200€ HT. Ce programme peut être éligible aux aides du CAS FACE.

Intempéries 2025

N° affaires	Code PAYS	COMMUNES	LIEU-DIT	POSTES de TRANSFORMATION	NOMBRE DE CLIENTS SUR DEPART	LINEAIRE DE RESEAUX CONSTRUITS en mètres		COÛT HT	TTC
						SOUTERRAIN			
						HTA	BTA		
INT2501	ISSO	SAINT FLORENTIN	Bois Vert	BOIS VERT P28	4		1000	105 000 €	126 000 €
INT2503	VALE	ECUEILLE	Mazère	MAZERE	4		160	34 000 €	40 800 €
INT2504	VALE	ECUEILLE	rue du 8 mai 1945	TIVOLI	36		220	80 000 €	96 000 €
INT2502	VALE	ECUEILLE	Courceuil, Moulin de Courceuil et Moulin Foulon	COURCEUIL	3		810	77 000 €	92 400 €
INT2505	VALE	ECUEILLE	rue du Moulin	LE MOULIN DES CHAMPS	14		700	100 000 €	120 000 €
INT2506	VALE	ECUEILLE	rue du Moulin de la Ville	LES MOULINS	3		240	40 000 €	48 000 €
INT2507	VALE	ECUEILLE	La Ferrière	LA FERRIERE	6		360	50 000 €	60 000 €
INT2508	VALE	LYE	Les Prints	LES PRINTS	8		470	64 000 €	76 800 €
INT2509	VALE	LYE	Route de Villentrois	LA RIVIERE	25		900	168 000 €	201 600 €
INT2510	VALE	LYE	Route de Châteaueux	LA ROUSSELIERE	15		1200	160 000 €	192 000 €
INT2511	VALE	LYE	La Berteziere - Les Huberts	LA BERTEZIERE	10		670	122 000 €	146 400 €
INT2512	VALE	LYE	Puy Saray	PUITS SARAY	16		680	110 000 €	132 000 €
INT2513	VALE	LUCAY LE MALE	Chaussée Legendre de Villemorien	PASSAGE A NIVEAU	53		450	100 000 €	120 000 €
INT2514	VALE	LUCAY LE MALE	Richepot	RICHEPOT	4		460	50 000 €	60 000 €
INT2516	VALE	VILLENTOIS FAVEROLLES	Les Augis - La cave des Augis	AUGIS	12	600	1000	202 000 €	242 400 €
INT2515	VALE	VILLENTOIS FAVEROLLES	Mossay	MOSSAY	11	50	910	128 000 €	153 600 €
INT2517	VALE	VILLENTOIS FAVEROLLES	Bourg - La Gapinière	LA GAPINIERE	8		450	76 000 €	91 200 €
					Coût des travaux sans maîtrise d'œuvre Interne			1 666 000 €	1 999 200 €

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le projet de programme intempéries tel que présenté.

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Président à demande l'aide financière du CAS FACE pour ce programme intempéries.

Article 3 : De prévoir l'inscription du montant du programme intempéries au budget primitif du budget Maitrise d'Ouvrage pour l'année 2026.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Louis CAMUS



Secrétaire de Séance :


Michel LION

